



ARMÉE SUISSE

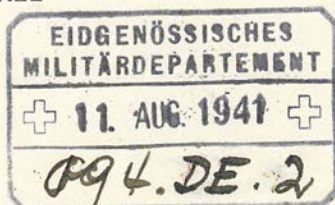
SCHWEIZERISCHE ARMEE

ESERCITO SVIZZERO

LE COMMANDANT EN CHEF
DE L'ARMÉEDER OBERBEFEHLSHABER
DER ARMEEIL COMANDANTE IN CAPO
DELL' ESERCITO

No. 5128

l/Br/ft.

Quartier Général de l'Armée
le 10 août 1941.Au Chef du Département militaire fédéral
Monsieur le Conseiller fédéral KobeltB E R N E.Concerne: Médecins pour l'Allemagne.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je me réfère à ma lettre No.4997 du 4 août et
à son annexe.-Dès lors m'est parvenue encore une nouvelle lettre
de Mr. L.F. Meyer m'informant qu'il a appris du Colonel von Ilsemann,
que ce dernier saluerait cette mission, dit-il, "avec entrain"!
Mr. L.F. Meyer ajoute même:"Qu'il serait extrêmement fâcheux si, pour une raison
ou pour une autre, la réalisation de ce plan échouait. Cela serait
pire que si l'on avait jamais rien dit ou fait dans cette direction.
Où en sont les choses il ne reste qu'à pousser à leur réalisation
sans perte de temps." Le Colonel von Ilsemann aurait été informé
de ce plan par M.M. les Dr. Ruppaner à Samaden et Sauerbruch à Berlin,
tous deux amis du Col. Div. Bircher et désireux de le voir à la tête
de cette mission.-J'ai demandé des explications sur ce qui précède
au Col. div. Bircher et lui ai fait observer qu'il n'était pas pos-
sible de mettre à la tête d'une mission de ce genre un Col. div.,
Cdt. d'une division. Il aurait éventuellement à choisir entre les
deux. Il l'a fort bien compris et m'a déclaré qu'il était prêt à
prendre sa retraite dès maintenant, d'autant plus qu'il avait,
quoiqu'il en soit, l'intention de remettre son commandement à la

fin de l'année, après 7 ans de cmdt, pour reprendre l'exercice de l'art chirurgical.- Cela correspond, d'ailleurs, avec mes idées sur le rajeunissement des cadres, le Colonel div. Bircher étant le plus ancien des Cdt. de division.

De ce côté la question pourrait donc se solutionner et étant donné les relations difficiles qui existent entre son Commandant de Corps et lui, je ne pourrais que donner mon approbation à ce projet. Le Dr. Bircher est un chirurgien de renom international, est fort connu en Allemagne et y sera certainement, par ses nombreuses relations, " persona grata".- Je ne doute pas qu'il ne mène, éventuellement, à bien sa mission.

En ce qui concerne la question principale, qui est celle de principe, je suis d'avis:

- 1 qu'il ne peut être question d'envoyer une formation quelconque de l'Armée;
- 2 qu'il ne peut s'agir que d'une mission privée ou de la Croix - Rouge Suisse (dont Bircher est membre de la Direction) et dans un but purement humanitaire.- La Croix-Rouge serait plus à même me semble-t-il, d'en assurer l'organisation.

Je m'imagine d'ailleurs que le Conseil fédéral voudra pressentir l'Angleterre et l'Amérique, avant de prendre une position bienveillante à l'égard de cette mission.

Il ne faut cependant pas nous dissimuler l'importance de celle-ci, que le Col.div. Bircher évalue à :

5 - 6 équipes, composée chacune d'un chef chirurgien de
2 - 3 médecins assistants, d'un médecin radiologue, d'un interne, éventuellement d'un bactériologue et de 6-7 soeurs. Cette composition suffirait pour 200 lits.

Cela donnerait donc au total:

5 - 6 chefs chirurgiens

10 -18 médecins assistants

5 - 6 médecins radiologues

5 - 6 internes

5 - 6 bactériologues (éventuellement)

30 -40 soeurs. Sous réserve de l'opinion du médecin en Chef de l'Armée, que je n'ai pas encore cru devoir pressentir il y aura

- 3 -

lieu d'éviter, autant que possible, de prélever le personnel
ci-dessus sur les formations de l'Armée.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral,
l'assurance de ma haute considération.

Le Général:

